



NEGOCIATION TECHNICIENS DU SON : CONSTAT DE DESACCORD

L'intersyndicale mandatée par les techniciens du son de Radio France a revendiqué tout au long de la séance de négociation du 3 mai 2012 la reconnaissance et la définition d'un unique métier de technicien du son. Ce métier ne peut être défini que par une seule fiche commune à l'ensemble des techniciens de son de Radio France (CDM, Radio Locales, DPA et personnels en mobilité). Ce métier est aussi indéfectiblement lié à ses perspectives et ses garanties d'évolution de carrière communes et collectives.

Tous les arguments ont été livrés à la direction par l'intersyndicale et l'ensemble des personnels présents en séance. NON au fractionnement de nos métiers. OUI à sa définition unique qui permet le processus de transmission des connaissances, de partage des compétences, finalement d'émulation collective qui permet de partager le plus haut niveau de professionnalisme. OUI à des garanties d'évolution de carrière communes et collectives.

Discussions mouvementées.

La pertinence, la cohérence et l'analyse de l'intersyndicale ont fait mouche : sur le banc de la direction on émet l'idée de fusionner les fiches emplois « technicien metteur en onde », « technicien de radio locale » et « technicien d'antenne de production et de reportage ». Nous entendons aussi parler de la nécessaire évolution de carrière qu'il faudra définir clairement.

Mais la DRH conclut :

Elle s'obstine à vouloir imposer un système salarial qui implique l'explosion du métier de technicien du son. Aux arguments développés, à la défense de ce métier, on nous répond inlassablement « *nous ne sommes pas du tout sur la même ligne. Nous envisageons 6 fiches emplois pour le métier de technicien du son. Nous devons réfléchir à vos propositions et retourner vers vous* »

La direction joue encore une fois la montre. Elle renvoie sa réponse à notre revendication à une date ultérieure.

Réponse prévue le 18 mai.

Et pour les chargé-e-s d'accueil, les chargé-e-s de réalisation, les atta pro, les documentalistes, les régisseurs, les techniciens énergie clim..... AUCUNE NOUVELLE, AUCUN CALENDRIER !

**Rendez-vous à Paris le mercredi 9 mai pour
une réunion des personnels techniques
---- STUDIO 106 13h00 ----**